



Village forestier de la Brie





Sommaire

Vos élus

Vous désirez rencontrer vos élus mais vous ne connaissez pas bien leurs noms, consultez cette présentation succincte, elle vous servira de guide :

Maire
Tony SALVAGGIO

1^{er} adjoint
Catherine Tournut - Finances - Vie économique - Personnel

Adjoints
Axel JEAN - Vie scolaire
Marie-Anne PINTO - Culture - Communication
Roland LEROY - Voiries - Réseaux Divers - Travaux
Elisabeth ZOGLAMI - Aménagement - Urbanisme

Conseillers Délégués
André LEFRANÇOIS - Cadre de vie
Danielle GIRAUD - Animation - Vie associative
Denis THOUVENOT - Environnement
Corinne GABILLARD - Action sociale

Conseillers Municipaux
Claude MACLE - Travaux
Catherine MACÉ - Social
Régis GOSSELIN - Jeunesse et sport
Céline SABLJAK - Animation
Moheiz SAKOUHI - Jeunesse et sport
Adeline GREGIS - Relations entreprises et commerçants
Bruno BERTHINEAU - Urbanisme
Monia SAKOUHI - Social
Farid GAUTIER - Urbanisme

Bulletin municipal de Pontcarré

tiré à 1000 exemplaires

Mai 2016

Directeur de la publication :
Tony Salvaggio
Redactrice en chef :
Marie-Anne Pinto
Rédaction : Commission Communication et Information
Maquette et PAO : Ateliers ACCAP
Impression : Chauvat-Bertau
Crédits photos : Tony Salvaggio, Marie-Anne Pinto, Axel Jean, Danielle Giraud, Corinne Gabillard, Equipe d'animation municipale

04 | Edito

06 | Vie municipale

- 06 *Marché de Noël*
- 07 *Thé dansant pour nos jeunes anciens*
- 07 *Formation aux premiers secours*
- 08 *Bourse aux jouets restos du cœur*
- 09 *Repas de fin d'année des anciens de la commune*
- 10 *Quizz galette*
- 10 *Concert Pop/Rock*
- 11 *Sortie « Réalaise » le vendredi 19 février 2016*
- 12 *Le rire c'est une poussière de joie qui fait éternuer le cœur*
- 12 *1ère bourse petite enfance*
- 13 *La municipalité continue ses actions sociales en collectant*
- 13 *Centre de Loisirs, été 2016 ; Inscriptions*
- 14 *Budget 2016*
- 15 *Compte-rendu des réunions du conseil municipal*
- 16 *Commémoration de la Déportation*
- 17 *Arrêté municipal sur le bruit*

18 | Vie scolaire

- 18 *Vacances d'hiver 2016 ... Les vikings à l'accueil de loisirs !*
- 19 *Un jeudi aux Ateliers de Pontcarré TAP/NAP...*

21 | Vie associative

- 21 *Théâtre*

22 | Divers

- 22 *Navettes vers le marché de Lagny*
- 22 *Mini-bus vers Bay 2*
- 23 *Etat Civil*

Informations

- 24 *Calendrier des manifestations*



Madame, Monsieur,

Rappel législatif :

La Loi NOTRE (Nouvelle Organisation Territoriale de la République) réorganise les compétences des collectivités territoriales. Les intercommunalités sont renforcées partout en France avec un minimum de 15 000 habitants contre 5 000 habitants auparavant. Pour mémoire la Communauté de Communes de la Brie Boisée regroupe 8626 habitants.

En conséquence, le Préfet avait présenté un projet de schéma dans lequel la totalité de la Brie Boisée rejoindrait le Val Bréon, les Sources de l'Yerres et la commune de Courtomer. Au vu de cette proposition de périmètre décentré par rapport à notre bassin de vie et les possibilités d'économies non lisibles sur de futures mutualisations de services, j'avais déposé un amendement adopté à l'unanimité des conseils municipaux des deux communes (Ferrières en Brie et Pontcarré), demandant et explicitant les arguments de notre volonté afin d'être rattachés à Marne et Gondoire.

Cette demande de projet n'influe pas sur le choix des autres communes qui avaient, pour Favières demandé à rejoindre les Portes Briardes et pour Villeneuve le Comte et Villeneuve Saint-Denis choisi le Val d'Europe.

A noter également que chacune des intercommunalités d'accueil avaient validé ces demandes pour intégrer les nouvelles communautés.

Le 8 mars s'est tenue la première réunion étudiant les amendements déposés. Alors que la veille le Rapporteur Général m'avait informé que notre amendement (déposé le quatrième sur 18 reçus en

Préfecture) devait être présenté dans les premiers en respectant l'ordre de réception et conformément au premier schéma des secteurs présentés, Monsieur le Préfet a décidé le matin même de changer l'ordre de présentation et suspendu la séance à midi, alors qu'il ne restait que 6 amendements, dont le nôtre, à traiter. Je suis bien évidemment intervenu en demandant que les débats soient poursuivis mais ai reçu une fin de non recevoir dans le sens que le 08 mars, journée des droits de la femme, certains élus ayant des déjeuners organisés, la journée de travail était clôturée pour qu'ils puissent honorer leurs engagements. Je ne peux faire valoir que cela aurait changé le vote des membres mais pour quel motif avoir choisi cette date ?

Lors de la seconde réunion qui s'est tenue le 21 mars, notre amendement a recueilli 30 voix pour, six votes blancs et 18 voix contre. Bien qu'étant reconnu comme avis favorable, du fait de la majorité des votes, il fallait à l'amendement recueillir la majorité des 2/3 soit 36 voix sur 54 membres. Les 6 votes blancs correspondent à ce qui nous a manqué pour que l'amendement ne soit pas opposable. Le Préfet aurait pu, du fait de la majorité exprimée, tenir compte de ce vote. Il ne l'a pas fait, maintenant son schéma initial.

Ce que je déplore le plus, est que lors de la première réunion de la CDCI, la règle de conduite que nous avons conjointement décidé d'adopter lors de l'ouverture de séance était de respecter le choix des communes, dans la mesure où ces dernières respectaient les obligations légales.

Pour ce qui nous concerne, après avoir présenté les arguments de notre amendement, la majorité du débat lors de son étude, s'est principalement résumée à une joute verbale entre le Président du Conseil Général, également Président du Val Bréon et le Président du Val d'Europe sur le sujet de l'appropriation de Village Nature situé à Villeneuve Le Comte. Bien qu'étant intervenu à diverses reprises pour recentrer le débat dans son contexte et rappeler qu'un autre amendement concernait ce périmètre, ces prises de positions injustifiées dans l'étude de notre amendement nous ont lourdement pénalisés.

J'ai donc décidé avec le Conseil Municipal de tenter un dernier recours gracieux que j'ai déposé auprès du cabinet du Préfet. Dans le cas où celui-ci n'aboutirait pas, il

(ci-dessous le schéma actuellement arrêté par le Préfet (intercommunalité N°5))

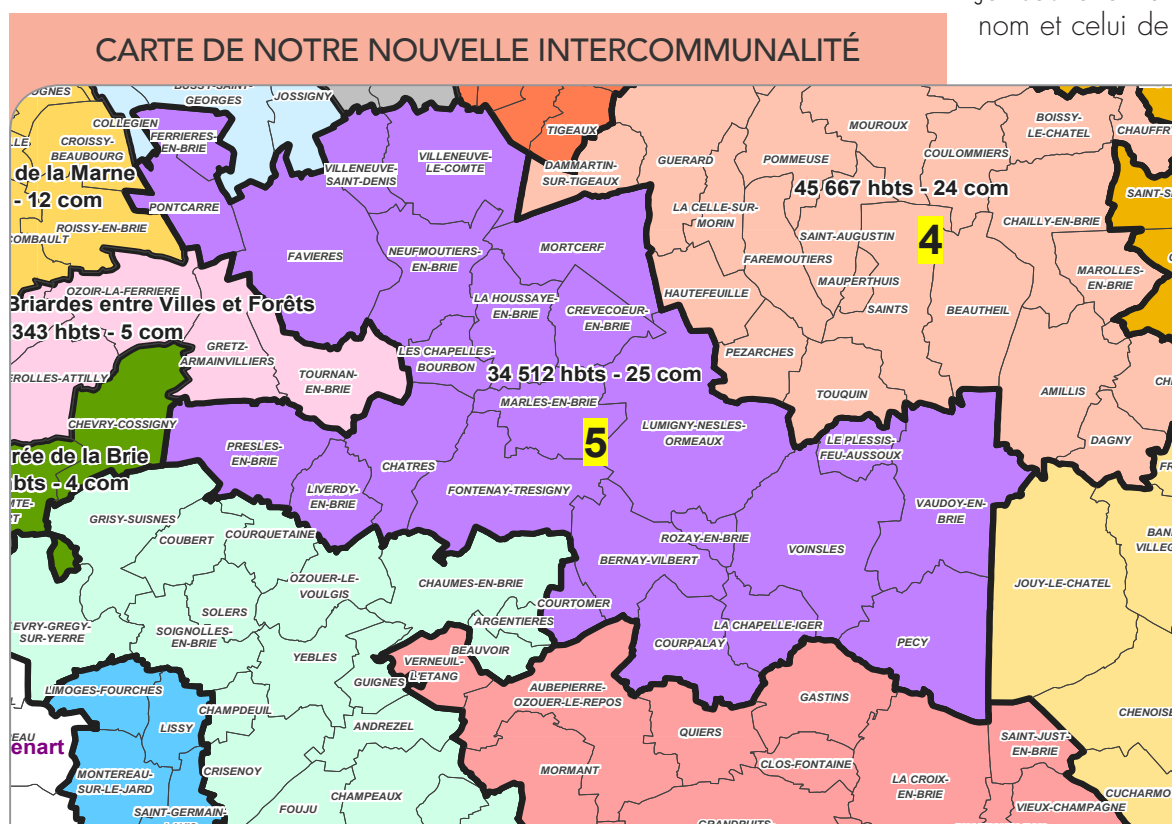
Pour ce qui concerne les finances communales, nous avons adopté le budget 2016.

Une réflexion approfondie a été menée qui nous a amenés à différer cette modification des taux. En effet, d'une part nous ne connaissons pas encore les nouvelles charges qui nous seront imputées du fait du transfert dans la nouvelle intercommunalité, et d'autre part, l'annonce de l'augmentation substantielle des taxes départementales va alourdir la charge des ménages.

Nous avons pour cela réduit au maximum nos investissements et calculé au plus juste nos dépenses de fonctionnement tout en préservant les services à la population.

Je souhaite la bienvenue en mon nom et celui de tous les Pontcarréens

aux nouveaux
propriétaires
qui ont repris et
viennent de rouvrir
le bar tabac
PMU, Messieurs
Lebreton et
Mokeddem.
Bonne et belle
réussite à cette
réouverture
d'établissement
qu'ils ont baptisé
« Le Palazzio »
et qui permet
d'animer un peu
plus la vie de
notre village.
Croyez bien que
nous continuons
à tout faire pour
qu'il fasse bon
vivre à Pontcarré.



nous restera la possibilité de voter en Conseil Municipal contre ce nouveau schéma. Cependant, pour que celui-ci soit rediscuté en CDCL, il faut que plus de la moitié des Conseils Municipaux de la future nouvelle intercommunalité vote contre.

Néanmoins, afin de ne pas perdre de temps, et, devant l'issue incertaine de notre recours, nous commençons à travailler à l'étude de notre intégration dans cette nouvelle intercommunalité qui aurait lieu le 1er janvier 2017. Je défendrai bien sûr au mieux l'intérêt de notre commune pour le futur.

Vous n'êtes pas sans savoir que la dotation de l'Etat continue à baisser, plus de 100 000 euros de perte pour notre commune depuis 2011, alors que parallèlement nous avons réussi à maintenir le même taux de taxes communales durant cette période. Cette situation devient difficile, d'autant que nous subissons de nouvelles charges sans réelles nouvelles rentrées financières supplémentaires. Au vu de ces éléments nous envisageons un ajustement des nos taxes cette année.

“Croyez bien que nous continuons à tout faire pour qu’il fasse bon vivre à Pontcarré.”

Tony SALVAGGIO

Maire de Pontcarré
Vice Président de la Communauté
de Communes de la Brie Boisée,
en charge des Affaires sociales.



Vie municipale

Marché de Noël

Les 12 et 13 décembre, l'équipe municipale a de nouveau organisé le marché de Noël.



Une bonne quarantaine d'exposants a participé à cet événement. Le père Noël est venu rendre visite avec distribution de papillotes et surtout la remise des cadeaux aux enfants « bien sages » pour la circonstance le dimanche après-midi. Comme d'habitude, le stand buvette a connu

du succès autour du fameux vin chaud et autres boissons et pour les plus gourmands les gaufres ont elles aussi été plébiscitées. Enfin, des peluches géantes, un écureuil et une tortue, sont venues également se joindre aux festivités en jouant avec les plus jeunes pour leur plus grand

plaisir et distribuer des « calins » à tous ceux qui se prêtaient au jeu. Encore un week-end enchanteur pour tous et c'est promis, l'année prochaine, on remet cela !



Thé dansant pour nos jeunes anciens

L'après midi du 3 novembre s'est transformé en un moment de convivialité pour les adhérents du Club du « Temps des Loisirs ».

Orchestré par **Christian** et **Patricia**, professeurs de danses latinos et standards, c'est au son des pasos, boléros, valse, tangos, polkas,... et quelques danses plus contemporaines

que nos adhérents ont renoué avec la tradition des bals du dimanche après-midi. Les aînés savent sur quel pied danser et c'est avec un réel plaisir et dans la bonne humeur que l'après-midi s'est trop rapidement écoulé. 3h30 d'ambiance festive, ponctuée par un goûter arrosé d'un cidre de terroir.



Danseurs ou non, tout le monde est reparti enchanté de cette dernière sortie de l'année.

Formation aux premiers secours

Placée sous le signe de la bonne humeur et appréciée de tous !

Après la formation des personnels municipaux (animation, cantine, mairie), la municipalité organise des formations aux premiers secours à Pontcarré en partenariat avec les sapeurs-pompiers de Ferrières-en-Brie

Bonduaeux, sapeur-pompier de Ferrières-en-brie.

7 participants se sont retrouvés à la salle Edith Piaf pour apprendre les gestes de premiers secours tels que la mise en position latérale de sécurité, le massage cardiaque, la défibrillation ou encore l'alerte à travers divers ateliers et mises en situation.

Formation aux premiers secours, en collaboration avec **Michaël**

La formation leur a permis d'obtenir le diplôme PSC1 (Prévention et Secours Civiques de niveau 1), leur donnant par équivalence le Brevet Européen de Premiers Secours reconnu dans toute l'Union Européenne.

Devant le succès de cette formation, une seconde session va être envisagée en 2016. Si vous êtes intéressé(e) à y participer, n'hésitez pas à prendre contact en Mairie de Pontcarré.



Coût de la formation 50 € par personne, prix demandé par le formateur professionnel.

Vie municipale

Bourse aux jouets restos du cœur

Grâce à ses bénévoles, les « Enfoirés de Pontcarré », qui récoltent les dons de particuliers et de grands magasins tout au long de l'année, les comptent, les trient, les remettent en état, ... la BOURSE AUX JOUETS des 28 et 29 novembre 2015 a remporté un vif succès.

Les parents et grands-parents ont pu trouver des jouets à tout petits prix et ainsi faire plaisir à leurs enfants ou petits-enfants doublé d'une bonne action envers les Restos du Cœur de Seine-et-Marne.

Cette action a vu le jour	2010	1 285.70 €	
sur Pontcarré en décembre	2011	1 328.74 €	
2008, mais qui aurait cru	2012	1 990.10 €	
qu'elle prendrait une telle	2013	2 136.35 €	
ampleur ?	2014	2 292.77 €	
2008	951.48 €	2015	3 023.95 €
2009	1 283.55 €		



La totalité de la recette a été versée aux Restos du cœur de Melun, destinée aux personnes les plus démunies, notamment dans le domaine alimentaire par l'accès à des repas gratuits mais aussi par la participation à leur insertion sociale et économique, ainsi qu'à une action contre la pauvreté sous toutes ses formes.

Quand on sait qu'en 2015, les Restos du Cœur ont accueilli 950 000 personnes, servi 128.5 millions de repas et cela avec l'aide de 69 200 bénévoles, les « Enfoirés de Pontcarré » peuvent être fiers de leur engagement !!!

MERCI



Vous pouvez suivre l'actualité des enfoirés de Pontcarré sur la page Facebook « Les Enfoirés de Pontcarré ».

Repas de fin d'année des anciens de la commune

Jeudi 17 décembre 2015

L'ouverture des portes de la salle des Fêtes s'est faite à 12h15, 138 convives ont été agréablement accueillis par Monsieur Le Maire et les élus du CCAS.

Après avoir laissé les manteaux aux vestiaires, chacun s'est attablé dans une salle magnifiquement décorée de nappes blanches et lumières scintillantes nous donnant un avant goût de Noël.

Un apéritif a été servi dans une ambiance musicale espagnole.

S'en est suivi un superbe repas dans une ambiance festive et chaleureuse.

Beaucoup se sont lâchés sur la piste de danse, ceux qui ne dansaient pas ont pu apprécier les représentations « des années rétros aux années latinos » orchestrées, chantées et dansées par la compagnie « Lutin Orange » tout au long de l'après-midi.

Puis, la tête remplie des souvenirs chacun est rentré chez soi vers 18h.



Nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine avec un nouveau spectacle sur un nouveau thème.



Vie municipale

Quizz galette



Une soixantaine d'anciens s'est retrouvée le temps d'un après-midi à la salle des fêtes, le jeudi 28 janvier 2016, pour un quizz sur la culture générale.

4 gagnants sont repartis avec des places offertes par l'association théâtre « En Scène » pour leur prochaine représentation d'avril 2016.



Partage de la galette des rois, accompagnée de quelques verres de cidre.



Vous souhaitez adhérer au « Club du Temps des Loisirs » pour les 60 ans et + et ainsi bénéficier du programme de sorties proposées tout au long de l'année par la Municipalité, alors n'hésitez pas à vous renseigner en Mairie.

Concert Pop/Rock

Le public venu au concert Pop/Rock du samedi 6 février 2016 joué à la salle des fêtes de la Forêt a été complètement conquis.

Ce fut un moment inoubliable grâce à 3 groupes qui se sont donnés à fond pour leur public, Square Bridge, Stand up et le tout nouveau « jeune » groupe VAL CJ, tous composés d'au moins un pontcarréen.

Généreux, dynamiques et spontanés, ils ont su créer une atmosphère particulière grâce à une variété de titres tous aussi magnifiques les uns que les autres rythmés par des effets de lumière dignes d'un grand concert !

Cette soirée a permis de rapporter 424.20 € qui serviront à financer des denrées alimentaires pour les Restos du Coeur de Roissy-en-Brie.



Merci à tous
les bénévoles
et aux Enfoirés
de Pontcarré.



Sortie « Réaltaise » le vendredi 19 février 2016



Abrité sous un historique hangar d'hydravions datant des années 1930, deux guides passionnés de mécanique ont fait découvrir à plus de 40 anciens du « Club du Temps des Loisirs » le musée aéronautique et spatial Safran à Réau.

Un parcours-visitte qui a permis de revivre un siècle d'aventure humaine et technologique avec une collection unique de plus de 100 moteurs d'avions, de fusées et d'hélicoptères, ainsi que des trains d'atterrissage, des systèmes de freinage, des voitures, des motos,...

Au déjeuner, le chef a servi une cuisine traditionnelle de qualité dans une ambiance conviviale.

Avant notre retour sur Pontcarré, visite du Domaine des macarons de Réau. Régis a fait découvrir, à travers un atelier de démonstration de fabrication, ses trucs et astuces pour réussir les macarons à la maison « craquelés sur le dessus et fondants l'intérieur » !

A l'issue de la visite, tous ont pu déguster les macarons aux différents parfums : citron, coquelicot, noisette, caramel beurre salé, ... accompagnés d'un café ou d'un thé.



Encore une journée
enrichissante et pleine
de saveur !



Vie municipale

Le rire c'est une poussière de joie qui fait éternuer le cœur



Une cinquantaine d'anciens du club « Le Temps des Loisirs ont participé au déjeuner spectacle du jeudi 17 mars, le cabaret du rire et du fou rire : « l'âne qui rit » à Paris.

Dans une toute petite salle du 17ème, un repas raffiné a été servi suivi d'un spectacle humoristique de qualité de 2h30 avec 4 artistes complètement différents :

• **Tony Marco**, humoriste qui égratigne les vedettes de la chanson

ou les personnalités du spectacle, du sport, de la politique, de la télévision... pas de jaloux, tout le monde y est passé même un de nos anciens qu'il a repéré et nommé « Charlemagne » ;

• **Philippe Lecomte**, ventri-loque, artiste étonnant au don incroyable, qui a donné vie à son partenaire « l'âne Bourricot », dont les réparties ont déclenché des torrents de rire ;

• **Laurent Guisy** ; un numéro d'aristocrate fauché, interprété à merveille, très hilarant ;

• Et enfin **William Klank**, imitateur avec un talent vocal rare. Non seulement il est capable d'imiter à la perfection des personnages comme Pierre Palmade ou Jean-Pierre Coffe, mais de surcroît, il peut restituer à l'aide de ses cordes vocales le son de n'importe quel instrument de musique. L'effet était vraiment surprenant.



Si le rire vaut un bifteck, ce spectacle contenait au moins 6 bœufs.



1^{ère} bourse petite enfance

Le dimanche 13 mars 2016, la Municipalité innovait avec sa 1^{ère} BOURSE PETITE ENFANCE, dont la recette des emplacements loués aux exposants servira à l'achat de denrées alimentaires pour les Restos

du Cœur de Roissy-en-Brie.

De 9h à 18h au Gymnase, les 41 exposants répartis sur 42 tables et 16 emplacements ont proposé de nombreux articles et des vêtements autour de l'enfant de 0 à 16 ans ainsi

que de nombreux jouets.

Le bilan de cette journée a été très positif, de nombreux visiteurs et acheteurs sont venus tout au long de la journée.



Pendant le printemps, gagnez de la place !

Vous craquez devant les montagnes de jouets qui envahissent la chambre de vos enfants,

Vous aimeriez bien vous en débarrasser, mais pas les jeter !!

Jeux de société, puzzles, voitures, poupées, dvd, vélos, peluches, décorations et aménagement de chambre d'enfant, matériel puériculture, poussettes, etc...

Vous pouvez en faire don pour la prochaine « **BOURSE AUX JOUETS** » qui se déroulera le dernier week-end de novembre 2016.

Contactez la **MAIRIE** de Pontcarré

Si vous n'avez pas le temps de passer en mairie, vous pouvez demander un enlèvement à votre domicile sur : mairiepontcarresocial@gmail.com

Suivez les actualités sur la page Facebook : « Les Enfoirés de Pontcarré »

Merci de votre générosité



La municipalité de Pontcarré

continue ses actions sociales en collectant

Pour la recherche et l'environnement

Chacun d'entre nous a un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui traînent dans le tiroir.

Nous vous proposons d'en faire don au profit de l'



1 mobile déposé = 1 geste pour la recherche et l'environnement

la dignité, l'espérance en faisant don des **lunettes de vue** et/ou de **soleil** que vous n'utilisez plus même si elles sont cassées, les montures sans verre ou encore les verres seuls au profit de



Un geste écologique pour la préservation de l'environnement

Ne jetez plus vos **cartouches vides** jet d'encre.

Liste des cartouches recyclées en Mairie

Des boîtes de récupération sont à disposition en Mairie.

Pour le tiers monde

Rendre la vue. Permettre à des enfants de retrouver le chemin de l'école, aider des femmes et des hommes à travailler pour subvenir aux besoins de leurs familles.

Redonner à toutes, à tous, l'intégrité,



Centre de Loisirs, été 2016

Inscriptions
centre de loisirs 2016.
Vacances du 6 juillet
au 31 août 2016

Les inscriptions se feront en mairie du vendredi 6 mai 2016 au samedi 4 juin 2016 inclus. Si votre enfant n'a jamais été inscrit à l'accueil de loisirs depuis la rentrée de septembre, merci de vous munir de votre avis d'imposition 2014, d'un justificatif de domicile, du carnet de santé, de deux photos, de votre numéro CAF ainsi que du certificat de travail de chaque parent (ou du dernier bulletin de salaire)

Clôture définitive des inscriptions le 4 juin 2016

Attention !!! Fermeture du centre de loisirs de Pontcarré du 1^{er} au 19 août 2016 ;
Durant cette période, vos enfants seront accueillis au centre de Ferrières. Inscriptions à la mairie de Ferrières jusqu'au 1^{er} juin 2016
Renseignements au 01 64 66 96 98 auprès de Carole FUSIL ou Patrice CHATEAU

Vie municipale

Budget 2016

les taux d'impositions actuels ont été reconduits sans modifications pour l'année à venir

Lors de la séance du conseil municipal du 12 avril, les comptes de gestion et comptes administratifs pour l'année 2015 ont été adoptés. Ces derniers font ressortir un excédent cumulé de clôture de 893 150 €.

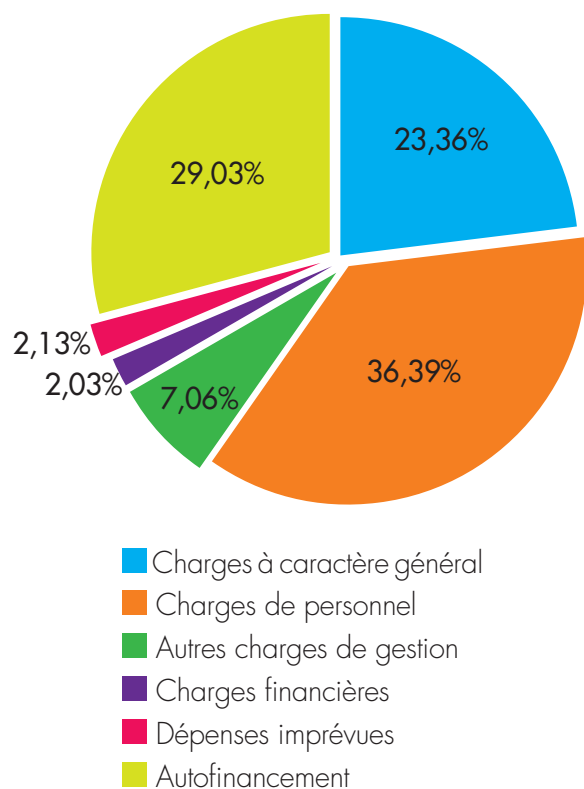
Par vote, les taux d'imposition actuels ont été reconduits sans modification pour l'année à venir

- Foncier non bâti : 107.10 %
- Foncier bâti : 32.73 %
- Taxe d'habitation : 18.22 %

Ensuite, le budget primitif pour 2016 a quant à lui été approuvé sur les bases suivantes :

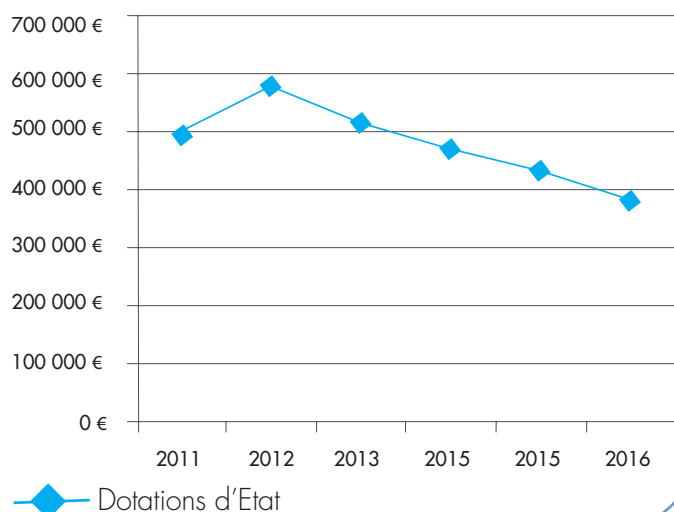
- Section de fonctionnement : 2 823 140 €
- Section d'investissement : 3 037 287 €

RÉPARTITION DES DÉPENSES PRÉVUES EN 2016



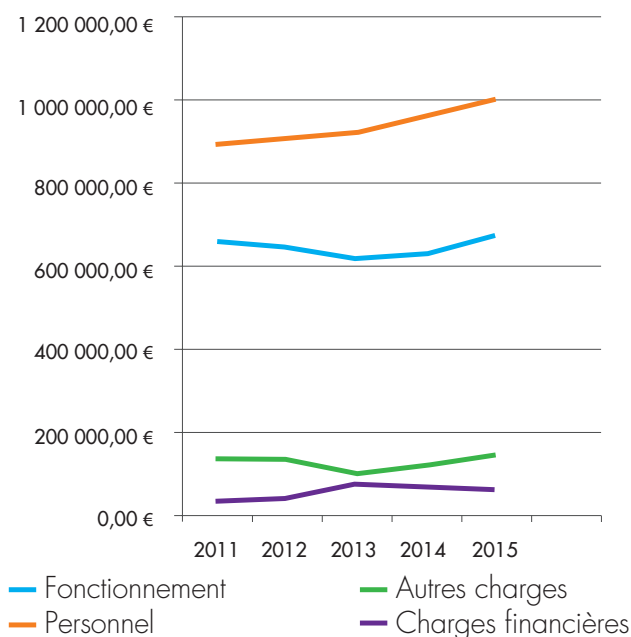
Comme l'illustre le graphique, la baisse des dotations d'État n'est pas une légende. Alors qu'en 2011 la Dotation Forfaitaire d'État s'élevait à 348 333 €, elle n'est plus que de 246 258 € en 2016, soit une diminution de 29 %.

DOTATIONS D'ÉTAT



Dans ce contexte, il a été nécessaire d'évaluer les dépenses au plus près pour 2016. L'analyse de l'évolution des dépenses de 2011 à 2016 permet de constater une stabilité, compte tenu en particulier du financement des nouveaux rythmes scolaires sans participation des familles jusqu'à présent.

ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



Concernant l'investissement, cette année il est presque exclusivement consacré à la réfection du gymnase, à l'exception de travaux de voirie pour lesquels nous avons obtenu un fonds de concours de la Communauté de Communes de la Brie Boisée.

Compte-rendu

des réunions du conseil municipal

Séance du 26 novembre 2015

1 - Finances communales:

- Modification du tarif annuel des adhésions de la bibliothèque municipale.
- Don à l'association « les restaurants du cœur » de Roissy en Brie à l'occasion du « Broc vêtements ».
- Projet de contrat régional territorial pour la rénovation et l'extension du gymnase « Crozet » et la reconstruction du local des Arts Martiaux – Demande de subventions.
- Convention relative à la réalisation de travaux dans le cadre d'un « Chantier d'Initiative Locale » avec Initiative 77.
- Convention provisoire pour l'exploitation du service d'eau potable avec la Lyonnaise des Eaux.
- Conventions avec le Centre de Gestion de Seine-et-Marne relatives à la prévention des risques professionnels.
- Contrat d'assurances – démarche de consultation avec le CDG77

2 - Personnel communal :

- Création d'un poste d'adjoint d'animation 2ème classe à temps complet.

3 - Avis sur le projet de schéma départemental de coopération intercommunale.

4 - Adhésion au SDESM de la commune de Saint Thibault des Vignes.

5 - Convention d'utilisation des salles municipales et des équipements sportifs.

6 - Modification des statuts du Syndicat Mixte pour l'Aménagement du Morbras (S.M.A.M.)

7 - Questions diverses

- Indemnité d'occupation de la Société SFR pour l'année 2016.
- Revalorisation du tarif des concessions funéraires.
- Révision annuelle du loyer du bail commercial de la Poste.
- Demande de subvention, au titre du fonds de concours, auprès de la communauté de communes de la Brie-Boisée.

2 - Demande de retrait de la commune au syndicat intercommunal pour le transport scolaire d'Ozoir-la-Ferrière.

3 - Questions diverses

Séance du 18 février 2016

1 - Schéma Départemental de Coopération Intercommunale (S.D.C.I.) - Avis du Conseil Municipal

2 - Finances communales

- Demande de subvention au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux 2016.

3 - Questions diverses

Séance du 30 janvier 2016

1 - Finances communales:

- Indemnité d'occupation de la Société Orange France pour l'année 2016.
- Indemnité d'occupation de la Société Bouygues Télécom pour l'année 2016.



**En projet pour la rentrée :
une pizzeria !**

Du nouveau à Pontcarré

Ouverture le mardi 26 avril 2016 du café - tabac-PMU « LE PALAZZIO »

Nous sommes heureux de souhaiter la bienvenue à Jean-Michel Lebreton et Nordine Mokeddem aux commandes du Café-tabac- PMU de Pontcarré. Ils vous accueilleront du mardi au samedi de 6 heures 30 à 20 heures 30 et le dimanche de 6 heures 30 à 15 heures. Fermeture hebdomadaire le lundi. Il faudra encore un peu de patience pour acheter du tabac le temps de régler les dernières formalités administratives.

Vie municipale

Commémoration de la Déportation

Extraits du discours de Monsieur le Maire

Évoquée, étudiée, depuis sa révélation aux yeux du monde la Déportation nous amène à faire un voyage au bout de l'homme, au bout de ce qu'il est capable de faire dans le domaine du mal. C'est aller au bout de ce que la civilisation est capable de faire dans un pays, un continent, un monde sûr d'être parfaitement civilisé, confiant en l'avenir et bâti sur les valeurs que sont le savoir, la science, le progrès.

Si seulement ce génocide avait guéri l'homme des pulsions de massacre qui le traversent. Mais d'autres Auschwitz, d'autres Treblinka, d'autres Birkenau jalonne la route de notre histoire de 1945 à nos jours. Du Rwanda à l'ex-Yougoslavie, du Cambodge à la Chine ou du Moyen-Orient actuel avec lequel nous entretenons de bonnes relations commerciales. La liste des lieux où, rapidement ou non, on cherche à éliminer ses semblables est, convenons-en, fort longue.



Nous n'avons que
la mémoire à opposer
aux monstres qui
engendrent de tels
crimes.





Cette mémoire est forte.
Elle peut être la source
de bien des optimistes,



Nous n'avons que la mémoire à opposer aux monstres qui engendrent de tels crimes. Cette manifestation ainsi que celle du 8 mai rappellent aux gens normaux

ou groupe d'hommes soupçonnés d'être à l'origine du malheur de tous. Cette mémoire est forte. Elle peut être la source de bien des optimistes, de biens des sursauts, de bien des interventions humanitaires. Elle nous dit qu'il y a sans doute quelque chose à faire quand le journal télévisé ne peut plus être regardable pendant le repas aussi léger soit-il

Cette mémoire est forte. Elle arrive à nous faire souffrir de la souffrance des autres et nous confère le grand honneur d'être sensible à la douleur des victimes au-delà des distances, des pays, des océans. Souffrir de la souffrance est peut-être une des définitions de l'homme. Les tyrans ne souffrent pas du malheur de leurs semblables. C'est je crois la preuve qu'ils ne seront jamais des hommes.



qu'être un bourreau c'est s'exclure du genre humain, c'est sortir de l'humanité, c'est abandonner la civilisation. Nous n'avons que la mémoire à opposer aux chantres de la haine, aux malades de la purification ethnique, aux dirigeants élus souvent démocratiquement sur les programmes de la race, du rejet, de la méfiance de l'autre, pourvu que l'autre soit minoritaire.

Nous n'avons que la mémoire à opposer quand les idées de notre siècle ressemblent à celle du milieu du 20ème, quand les orateurs dérapent et se laissent aller à des propos déshonorants sur tel ou tel homme

C'est là l'objet de ce jour de mémoire, dire à ceux qui nous suivent qu'il faut être vigilant, et tenter, dans le bruit, la colère des foules, les tonnerres d'applaudissement et le vacarme des fanfares, d'entendre la minuscule voix de sa conscience.

C'est la meilleure et sans doute la seule thérapie contre l'inhumain.

Arrêté municipal sur le bruit

Cet arrêté interdit d'utiliser
en extérieur toutes sortes
d'engins de jardinage ou
de bricolage à moteur :

- Du lundi au vendredi avant 7 heures et après 20 heures.
- Le samedi avant 9 heures ainsi qu'entre 12 heures et 15 heures et après 19 heures 30.
- Et le dimanche et les jours fériés avant 10 heures et après 12 heures.

Pour le bien-être de tous, respectons-le afin de préserver le repos et la tranquillité de chacun, permettant à tous de pouvoir profiter du cadre de vie privilégié de notre village. Il est également rappelé que le brûlage de branchages ou autres est formellement interdit sur la commune.

Vie scolaire

Vacances d'hiver 2016 ... Les vikings à l'accueil de loisirs !

Sur chaque période de l'année scolaire l'équipe des animateurs propose aux enfants de l'accueil de loisirs des activités mêlant découvertes, arts plastique, jeux et activités physiques autour d'un thème.



Au coeur de l'hiver cette année le grand Nord et les Vikings étaient à l'honneur.
Pour ce voyage imaginaire nous avons donc construit un grand Drakkar !

La découverte du trésor dans Pontcarré.



Après la construction et la décoration de notre Drakkar, les élèves ont été confrontés à différentes épreuves d'activités physiques et ludiques en équipe afin de partir à la recherche du trésor des vikings dans Pontcarré !

Voici quelques souvenirs.



Un jeudi aux Ateliers de Pontcarré TAP/NAP...



En maternelle : Les Petites Sections commencent à découvrir des activités d'agilité et de motricité pendant leur temps d'atelier de 15 h 30 à 16 h 30 ; au programme, petits parcours, cerceaux, échasses et dessins à la craie...

Vie scolaire

Un jeudi aux Ateliers de Pontcarré TAP/NAP...



En élémentaire : Après la dotation de tablettes en maternelle dont nous vous avons parlé dans la précédente édition du bulletin, douze tablettes et la malle mobile sont arrivées également pour les élèves du CP au CM2 sur lesquelles ont été installées plusieurs jeux et activités pour les petits et les plus grands.

Le jeudi, c'était la découverte, en binôme, pour la classe de CP de premiers jeux. Le jeudi, c'était la découverte, en binôme, pour la classe de CP de premiers jeux.



Pendant ce temps là les élèves de CE1 avaient un atelier créatif et étaient tous en action dans le cadre du projet Inter Générationnel entre les enfants de l'école et les anciens de Pontcarré !

Ce projet, construit par les services sociaux et éducation de la commune, a vocation à ce que les enfants produisent des petites créations artistiques offertes aux anciens de Pontcarré à l'occasion de goûters festifs d'anniversaire où se rencontrent les enfants et les personnes âgées.



Des bons moments de loisirs rassemblant plusieurs générations de Pontcarréens.



Vie associative

Théâtre

Les 1er et 2 avril dernier, En Scène a dévoilé son nouveau spectacle « Si c'était à refaire », une comédie de **Laurent Ruquier**, devant un public toujours enchanté de venir assister à une séance de théâtre. Les acteurs ont une nouvelle fois donné le meilleur d'eux-mêmes et ont été récompensés par les rires et les applaudissements. Le samedi 11 juin ce sera au tour de la troupe des jeunes de monter sur scène dans un spectacle intitulé « DELIR'LAND ».

À cette occasion, nos jeunes artistes montreront tout le talent dont ils sont capables en caricaturant autour de stéréotypes, des personnages imaginaires et d'autres plus réels. Ce spectacle pour tous, petits et grands, vous garantit un moment de dépaysement total agrémenté de rires et d'émotions sans pareils.



Alors, n'hésitez pas,
réservez votre soirée
du 11 juin 2016.



Divers

Navettes vers le marché de Lagny

Prestations organisées par la Brie Boisée

Pontcarré à Ferrières-en-Brie > Marché de Lagny-sur-Marne

DEPART PONTCARRÉ à 9h00

Détail du trajet : Pontcarré (arrêt contre la pharmacie sur le terre-plein situé à 10 m le long de la Grande Rue) + arrêt de bus à proximité de la Mairie Grande Rue) à Ferrières-en-Brie (Place Auguste Trézy devant l'hôtel Saint Rémy) à Marché de Lagny-sur-Marne.

RETOUR A PONTCARRÉ à 12h00 ENVIRON

La facturation se fait par semestre (Facture envoyée directement au domicile des personnes ayant emprunté une des navettes).

Le planning des navettes à destination du marché de Lagny sur Marne pour l'année 2016.

MAI	JUIN	JUILLET	AOUT
Vendredi 6 Vendredi 20	Vendredi 3 Vendredi 17	Vendredi 1 Vendredi 15	Vendredi 12 Vendredi 26
SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DECEMBRE
Vendredi 9 Vendredi 23	Vendredi 7 Vendredi 21	Vendredi 4 Vendredi 25	Vendredi 9 Vendredi 23

Inscription obligatoire
(réservation faite
par les Mairies).

Tarif inchangé depuis
le 1er Mai 2009 : 2 €
le trajet aller/retour.

**18 places
disponibles**

Mini-bus vers Bay2



Tarif : 2€ le trajet aller/retour.
Inscription obligatoire (réservation faite par les Mairies).
La navette fonctionnera en fonction des inscriptions.

Les destinations sont susceptibles d'évoluer
selon les besoins et les demandes.



Etat Civil

NAISSANCES 2015

NOMS et PRENOMS	Date
Giulian SALVAGGIO	09 février
Enzo FERNANDES MAGALHAES	20 février
Sixtine FLÉ	12 mars
Justine ROTH	18 juin
Alice VAUTIER	11 juillet
Anas AOUAM	14 août
Gabriel HIRIART	16 août
Warren HENRIQUES	21 août
Kali BRUZIAUX	24 août
Eliana COELHO PIMENTEL LABREGO	23 août
Malo GOURMELON	20 septembre
Ninon DUPUIS	30 septembre
Ruben ROSA	01 octobre
Coutinho SAMUYLLO DA SILVA	01 octobre
Mélia JOUIN	02 novembre
Mia BEDOS PLACENTI	21 novembre
Maxime LAVERGNE	15 décembre



MARIAGES 2015

NOMS et PRENOMS	Date
Emmanuel RENAUDIN et Sabrina DAUMERIE	18 avril
Clément BERTAUX et Géraldine TERRADE	09 mai
Robby HOUBLON et Cloé FLEURY	27 juin
Sébastien LAGRÉE et Nelly VISENTIN	27 juin
Nicolas GUERIN et Mélanie CASSAR	11 juillet
Pierre MOREL et Christelle BOELEN	29 août
Alexandre SAMUYLLO et Cilene DOS SANTOS BEZERRA	12 septembre
Pierre MAKRIDIS et Alexandra CALLEBAUT	19 septembre

DECES 2015

NOMS et PRENOMS et LIEU de DECES	Dates
Jean-Michel CARREIRA-CHICHARRO	03 février
Georges HERSON	01 avril
Nacim SAIDI	04 mai
Paulette GRELLIER	10 juillet
Christian ROPÉ	17 août
Marie-Claude ROCHELANDET	21 septembre
Gabriel BOULAY	14 octobre
Thérèse PROVINO	15 octobre
Jean MILANEZ	17 novembre

Informations

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Passage des
encombrants :

3^{ème} jeudi du mois

19 mai

16 juin

21 juillet

18 août

15 septembre

20 octobre

17 novembre

15 décembre

Manifestations sur Pontcarré

Dimanche 22 mai

BROCANTE

Samedi 11 juin

Théâtre « Délir'land »
(salle des fêtes de la Forêt)

Samedi 18 juin

Fête de la musique

Samedi 25 juin

Danse ACCAP (gymnase)

Organisées par la Brie Boisée

21 mai

Spectacle pour enfants - Grandir

5 juin

Ballade nature et environnement

30 juin

Ballade nature et sport - Marche nordique

Plus d'infos : www.culture-brieboisee.fr

RAPPELS

Horaires mairie :

Lundi, mardi, jeudi : 9h à 12h

Mercredi et Vendredi : 9h à 12h - 14h à 18h

Samedi : 10h à 12h30

Tél : 01 64 66 31 55 - Fax : 01 64 66 35 03

Accueil pré et post scolaire -

Centre aéré - Temps cantine : 01 64 76 69 45

06 47 84 37 24

Et toujours à votre disposition le site Internet
de la Mairie : www.mairiepontcarre.net

• Horaires bibliothèque :

Mercredi et samedi :

10h à 12h30 - 14h à 17h30

Mardi, jeudi et vendredi :

16h30 à 17h30

• Tarifs :

10 euros par famille par an

Possibilité de prendre quatre documents
(livres et documentaires) par personne
pendant un mois ;

Possibilité de prendre deux CD et DVD
par famille pendant 15 jours.

Renseignements
au 01 64 66 03 13